



Association
des garderies privées
du Québec

INFO garde

Sommaire

Mot du Président

Mot de la Ministre déléguée
à la Famille

Normand Brasseur
Règles budgétaires

Vie associative

- Congrès du personnel
- Publie-reportage (Sécuritrap)

Benoît Masson
L'éveil à la culture

Sylvie Michaud
Garderie Gavroche
Prix d'excellence en éducation
de la petite enfance

Dossiers d'actualité

- Événements et financement

- *Diane Bousquet*
La consultation publique

Chantal Thérien
L'intégration des enfants handicapés

Revue de presse

Sylvain Lévesque
Communiqué de presse

Dossiers éducatifs

Mot de la Fédération canadienne des services de garde à l'enfance

Annonces classées
Trucs et astuces



Sylvain Lévesque
Président

Chers collègues,

Noël est déjà à nos portes et nous profitons du moment présent pour vous faire parvenir notre cinquième édition du journal *Info-garde*. Comme vous le constaterez à sa lecture, *Info-garde* de décembre 2003 est très chargé en informations diverses puisque c'est dans un nouveau contexte politique que nous avons accueilli cette année des milliers de nouveaux enfants pour souligner la rentrée dans nos services de garde. Comme vous l'avez sans doute remarqué, la période estivale aura été empreinte de beaucoup d'actions et d'un débat social important provoqué par les orientations prônées par le nouveau gouvernement du parti libéral qui reconnaît et favorise davantage la participation des garderies conventionnées dans l'actualisation de sa politique québécoise en matière de services de garde à l'enfance.

Ce changement de cap aura suscité l'émergence d'attaques répétées de divers groupes de pression, en l'occurrence, certains mouvements communautaires, les syndicats et les regroupements de CPE envers les garderies privées du Québec. Le débat de société engendré par la position du gouvernement Charest aura donc donné lieu à une large consultation en matière de financement et de développement des services de garde. Elle aura permis à l'AGPQ de faire valoir de façon percutante, par des interventions répétées dans tous les médias et le dépôt de deux mémoires très étoffés, la place qu'elle occupe dans le réseau des services de garde à l'enfance.

D'ailleurs, l'Association n'entend pas voir minimiser cette place par l'opportunisme néfaste de la coalition anti-garderie instaurée par certains individus se souciant davantage de leurs intérêts corporatistes que de l'intérêt des milliers de familles laissées pour compte dans le développement des garderies à l'échelle nationale. Il est temps que cesse ce développement anarchique des CPE et que l'État transfère aux garderies privées, tel que proposé dans l'un des scénarios du gouvernement libéral, les 12 200 places restantes pour atteindre les 200 000 places à contribution réduite prévues au plan de développement.

Vous n'êtes pas sans savoir que le débat actuel en cours depuis l'été dernier ne porte presque principalement que sur la qualité des services éducatifs dispensés par les garderies. L'intervention à cet égard du chercheur Richard Tremblay de

L'Université de Montréal tentait également de discréditer notre réseau par la publication tout à fait partisane des résultats d'une étude affirmant qu'un seul enfant sur dix recevrait des services de qualité dans notre réseau. L'objectif ultime de cette enquête bâclée, par l'utilisation d'outils d'évaluation inappropriés et une méthodologie d'enquête dont le manque de rigueur est flagrant, était de recommander à la ministre déléguée, Madame Carole Théberge, de ne pas permettre aux garderies de développer les 12 200 places manquantes. Heureusement que le ridicule ne tue pas... L'AGPO reconnaît par contre l'importance d'offrir, aux 26 000 enfants accueillis journalièrement dans son réseau, des services éducatifs de haute qualité qui constituent un élément essentiel non négociable dans la mission éducative de services de garde à l'enfance.

Dans cette ligne de pensée, l'AGPO propose donc diverses mesures tendant vers cet objectif ultime d'excellence par la création d'un ordre professionnel régissant, au sein d'une même organisation, les pratiques éducatives de près de 40 000 intervenant(e)s en petite enfance : 6 000 en garderies, 19 000 en CPE et 15 000 en milieux familiaux régis. De plus, l'AGPO développera au cours des prochains mois un programme d'accréditation visant à évaluer la qualité d'une garderie avant de lui permettre d'adhérer à la vie associative de son réseau.

La grande majorité des garderies, qui sont d'excellente qualité, souffrent à l'heure actuelle de préjugés de médiocrité qui leur sont injustement attribués dû à la piètre performance d'une minorité d'entre elles qui se partagent la majorité des infractions. Cela a assez duré et nous entendons agir de façon rigoureuse contre l'existence de tels établissements. Le mandat éducatif dont doit s'acquitter un service de garde auprès de tout-petits doit répondre à des hauts standards de qualité tant au niveau de l'approche éducative axée sur le jeu que sur le volet « santé, sécurité et hygiène » ainsi que celui de la formation de la main d'œuvre. S'ajoutent également à ces éléments qui influencent le niveau de qualité d'un service, d'autres aspects tels la qualité d'interaction avec les parents-utilisateurs, la qualité de gestion et la qualité de partenariat avec certaines organisations extérieures.

Il demeure évident que le rôle d'un gestionnaire d'un service de garde dans un milieu donné est fort important et qu'il ne peut être exercé à demi-mesures. Il en va de la réputation de tout un réseau qui refuse d'être étiqueté de déficient parce qu'un petit groupe de garderies n'atteignent pas le niveau de qualité qui leur est demandé.

L'Association s'engage donc, aux noms de la qualité et des enfants qui fréquentent son réseau, à apporter du soutien à toute garderie qui en ressent le besoin. Par contre, elle se verra dans l'obligation de réagir avec vigueur et de prendre toutes mesures jugées nécessaires pour empêcher une garderie de nuire à la réputation de la majorité qui depuis plusieurs années travaille d'arrache-pied à démontrer une compétence de tous les instants dans l'accomplissement de sa mission éducative auprès de milliers d'enfants qui lui sont confiés.

Sur ce, toute l'équipe du personnel et ainsi que le Conseil d'administration de l'AGPO vous souhaitent une période des fêtes empreinte d'amour, de succès, de santé et de prospérité! Continuez votre travail exceptionnel auprès de la petite enfance québécoise, car c'est de cette façon que vous contribuez à faire de la société de demain une société meilleure.

Joyeuses fêtes à vous tous!

Info-Garde est le bulletin d'information de l'Association des garderies privées du Québec (A.G.P.Q). Toute reproduction des textes, en partie ou en totalité est permise à condition d'en mentionner la source.

Editeur

AGPO : 5115 Trans Island - bureau 230
Montréal, (Québec)
Téléphone : (514) 485-2221
Télécopieur : (514) 485-7085
Sans frais : 1-888-655-6060

Réalisation

Coordination et publication : Diane Bousquet
Assistante à la recherche : Jacinthe Léger
Correction : Pierrette Turgeon
Graphisme : Concept graphisme Paul Limoges
Impression : Imprimerie Vaillancourt

Conseil d'administration

Sylvain Lévesque, Président
Samir Alahmad, Vice-président
Normand Brasseur, Vice-président
Jacques Martineau, Administrateur
Isaac Sachs, Administrateur

Depôts -légaux

ISSN-1703 3241
Bibliothèque nationale du Canada 2003
Bibliothèque nationale du Canada 2003

Message de la ministre déléguée à la Famille

Au cours des derniers mois, notre gouvernement a clairement démontré sa volonté de tisser un partenariat fructueux avec l'ensemble des acteurs des services de garde. Nous croyons qu'il est nécessaire d'entretenir avec tous les membres du réseau des liens étroits, solides, empreints de notre volonté commune d'offrir aux enfants des services de qualité. Au sein du réseau des services de garde, chacun des partenaires doit être reconnu pour son rôle à la fois spécifique et complémentaire à celui des autres.

Nous devons continuer de travailler ensemble pour améliorer l'accès à des services de qualité dans toutes les régions du Québec. Car en matière de services à l'enfance, la qualité est sans conteste l'élément le plus important. Un milieu de garde doit contribuer à donner aux enfants des bases solides pour réaliser leur plein potentiel. C'est là véritablement qu'est le cœur du travail auprès des jeunes enfants.

Le souci de la qualité, je le sais, est présent chez les membres de l'Association des garderies privées du Québec. Cette association a mis l'excellence au cœur de ses préoccupations. En adhérant à l'Association, les membres témoignent de leur volonté d'offrir aux enfants les services de qualité auxquels ils ont droit.

Le gouvernement a reconnu par plusieurs gestes l'apport majeur des garderies. Nous avons respecté notre engagement de créer 3 000 nouvelles places pour mieux servir les familles québécoises. Nous avons également adopté des règles budgétaires qui s'inscrivent en continuité avec le cadre de règlement de 2001. Dans nos démarches, l'Association représente un interlocuteur attentif, dont la contribution est appréciable.

Je vous encourage donc à poursuivre votre travail et à continuer de vous investir pour le mieux-être des enfants du Québec. Ils sont notre richesse la plus précieuse, et je vous remercie de leur accorder toute l'attention qu'ils méritent.

Message from the Minister for Family Welfare

Over the past few months, our government has clearly demonstrated its willingness to develop a strong partnership with childcare service stakeholders. We believe that it is important to maintain close ties with all members of the



Carole Théberge
Ministre déléguée à la Famille
Minister for Family Welfare

network, ties that reflect our common desire to offer quality services for children. All partners in the childcare network must be recognized for their unique and complementary roles.

We must continue to work hand-in-hand to improve access to quality services throughout Quebec because when it comes to childcare services, quality is of paramount importance. Daycares must help provide children with the solid foundation they need to achieve their full potential. That is the true essence of childcare.

I know that all members of the *Association des garderies privées du Québec* are concerned with quality, and the Association has made excellence at the heart of its concerns. By joining the Association, its members are expressing their desire to offer children the quality services to which they are entitled.

Through a number of initiatives, the government has recognized the major contribution of daycare centres. We have respected our commitment to creating 3,000 new places to better serve Quebec families. We have also adopted budgetary rules that are in keeping with the 2001 agreement. The Association is an important go-between whose contribution is considerable.

I thus encourage you to pursue your work and to continue to invest in the well-being of Quebec children. They are our most precious asset, and I would like to thank you for giving them all the attention they so richly deserve.



Normand Brasseur

Règles budgétaires 2003 / 2004

Techniquement, le changement le plus important a trait à la « règle du 40% ». Depuis les tout débuts, nous avons réclamé que cette règle s'applique sur la base des frais de garde et d'éducation d'une année de référence afin de moduler les écarts pouvant résulter de variations annuelles non anticipées. Ainsi cette année, la règle sera appliquée par rapport à l'exercice 2001 / 2002 au lieu de simplement l'exercice précédent. *De plus amples détails vous seront fournis lors de l'assemblée d'information qui suivra l'assemblée générale.*

Enfin, vous aurez, comme nous, suivi avec intérêt les orientations gouvernementales en matière de contribution parentale. Après avoir jonglé avec différents scénarios, le gouvernement a choisi de hausser la contribution parentale à 7,00\$ à compter du 1^{er} janvier prochain.

Devant l'ampleur des coûts de la politique familiale, notamment face à l'utilisation laxiste des fonds publics par les CPE, nous avons anticipé cette hausse inévitable et avons donc proposé des pistes de solutions en ce sens dont le gouvernement s'est largement inspiré.

Cependant, l'orientation évidente quant à la gestion des banques d'absences fut totalement rejetée par votre Association. Suite à de nombreuses démarches entreprises afin de revoir cette politique et de faire en sorte que nous ne soyons pas pénalisés pour un comportement irresponsable de la part des CPE dans le passé dans la gestion des places et des congés, le gouvernement a conséquemment décidé d'annuler cette mesure.

Il nous apparaît toujours important d'insister davantage sur la responsabilisation des parents vis-à-vis ce phénomène tout en accordant à ceux-ci la liberté d'organiser leurs activités afin de favoriser la conciliation famille / travail.

Nous vous incitons également à prendre part activement à ce processus de conscientisation et de responsabilisation des familles tout en optimisant l'utilisation des places. Nous verrons dans les prochaines semaines à proposer au gouvernement diverses mesures permettant de maximiser l'utilisation des places à contribution réduite tout en tentant d'éviter que les garderies ne soient pénalisées pour des comportements familiaux tout à fait légitimes.

Au moment où vous lirez ces lignes, vous aurez reçu votre cahier des règles budgétaires ainsi que votre ajustement du mois de décembre. Enfin! direz-vous.

Votre Association a discuté longuement avec le Ministère et les élus concernant ces règles budgétaires. Bien que tout ait été ficelé dès le printemps avec les responsables en place, l'élection du Parti Libéral le 14 avril et la révision immédiate des perspectives financières ont provoqué la remise en question de plusieurs éléments.

Nous avons dû faire, à nouveau, la démonstration des économies importantes réalisées par notre secteur en termes de frais administratifs, ré-expliqué notre règlement financier d'avril 2001, réclamé notre juste part du développement futur et émettre notre opinion à la consultation publique tenue en août 2003 sur le financement et le développement futur. Bref, un printemps et un été très chargés en rencontres et commissions parlementaires.

Vous aurez, d'ores et déjà, constaté que les règles budgétaires 2003/2004 sont à toutes fins pratiques semblables à ce qui existait l'année dernière. De même, l'ensemble de l'entente d'avril 2001 a été respectée. Ainsi aux 10 M\$ prévus en 2003/2004, s'est ajoutée une somme de 10,6 M\$ équivalant aux augmentations reçues par les CPE. L'élément le plus inattendu aura été la compression de 4,5% pour une période de 7 mois à l'ensemble des subventions. Cependant cet effort budgétaire, qui représente tout de même 5 M\$, étant fourni également par les CPE, l'écart de financement entre les CPE et les garderies est maintenu à 17% ce qui était l'élément clé de notre négociation de 2001. À l'avenir, l'écart de financement ne pourra jamais être supérieur en pourcentage.

Nouvelles employées de l' AGPQ

Diane Bousquet

Chargée de projets et
agente de communication



Douée pour les communications, depuis juillet dernier, Diane s'est jointe à l'équipe dynamique de l'Association. Elle est responsable de la coordination et de la publication du journal *Info-garde* et de l'organisation des congrès et événements. De plus, elle s'occupe des communications avec les médias. Son expérience au service à la clientèle dans le domaine bancaire et celle acquise auprès de plusieurs organismes communautaires en animation et organisation sont particulièrement pertinentes dans ses nouvelles fonctions. Elle est titulaire d'une attestation en gestion hôtelière et d'un Bac ès arts en communication : profil multidisciplinaire. Son implication à l'AGPQ lui permet de mettre à profit ses connaissances de la petite enfance et son sens de l'organisation avec conviction.

Devant les nouveaux défis professionnels qui s'offrent à elle, l'enthousiasme et la motivation qui l'habitent sont des élans indispensables à la réalisation de ses objectifs. De prime abord, ceux-ci sont d'apporter sa contribution pleine et entière à la petite enfance, à la promotion et aux soutiens des intérêts de l'Association. C'est un travail qui lui ressemble.



Jacinthe Léger

Chargée de projets

Jacinthe est ravie d'être à l'Association des Garderies privées du Québec depuis juin dernier. Elle est chargée de projets, responsable des événements spéciaux ainsi que de la formation lors du congrès dernier et de la formation continue à nos locaux. De plus, elle participe à la réalisation du journal *Info-garde*.

Elle a travaillé plus de 10 ans aux services à la

VIE ASSOCIATIVE

clientèle et elle entreprend un troisième certificat en gestion d'entreprise s'ajoutant à ses deux certificats déjà obtenus en communication et relations publiques à l'Université de Montréal.

Les défis à l'AGPQ sont grands et intéressants pour elle. Ici, les jours se suivent mais ne se ressemblent pas. Son Amour pour les enfants est une source de grand bonheur! Pour elle, collaborer au développement, à l'apprentissage et à l'épanouissement des enfants est une expérience inspirante et enrichissante.



Simona Prunean

Commis-comptable

Simona travaille pour l'Association depuis cinq mois. Le cours de comptabilité aux Hautes Études Commerciales lui a permis une mise à jour de sa formation, compte tenu qu'elle est titulaire d'un diplôme universitaire en gestion. Ensuite, elle a développé ses compétences pendant cinq ans en occupant un poste d'analyste financière dans une grande compagnie.

Le sens aigu de l'organisation tient une grande place dans ses fonctions pour mener à terme les activités de la tenue de livres : comptes clients, comptes fournisseurs, journal des salaires, etc. Simona assure aussi un soutien technique à l'équipe et elle apporte également sa participation à l'organisation des congrès et événements.

Formation continue

Un rappel!

Vous savez que la formation continue est essentielle à la qualité des services de garde. Vous avez reçu notre nouveau programme de formation continue que vous pouvez retrouver sur notre site www.agpq.ca ainsi que le formulaire d'inscription. Donc nous vous invitons à participer activement et à donner vos suggestions. Comme nous vous avons mentionné dans le précédent journal, des formations se donneront toutes au long de l'année dans nos nouveaux locaux à Montréal et dans la ville de Québec. Inscrivez-vous sans tarder pour réserver vos formations et surtout profitez-en pour obtenir des outils dans la mise en application des apprentissages pour les tout-petits!

Voir encart ci-dessous pour changements de dates :

Les tout-petits sont sexués, eux aussi!
cédulée le 13 septembre 2003
est reportée au 24 avril 2004
La régie interne
cédulée en septembre 2003
est reporté au 28 janvier 2004

La norme des garderies passe à 2/3 des éducatrices qualifiées

Lors du Congrès des garderies privées qui s'est tenu les 14, 15 et 16 novembre 2003 à Saint-Hyacinthe, la ministre déléguée à la Famille a rendu la nouvelle publique à l'effet que la norme du personnel qualifié dans les garderies privées passait de 33% à 66% des éducatrices(eurs) détenant une formation reconnue par le ministère. Il s'agit d'une très bonne nouvelle pour l'AGPQ qui revendiquait cette mesure depuis plusieurs années mais que le gouvernement précédent refusait d'acquiescer sous prétexte de maintenir une qualité moindre dans les garderies afin de justifier son acharnement idéologique envers celles-ci.

La seule norme qui différenciait la qualité entre un centre de la petite enfance et une garderie est donc abolie pour le bien-être des 26 000 tout-petits fréquentant une garderie privée.

L'Association a déjà entrepris plusieurs démarches afin de permettre la reconnaissance et la formation de son personnel de garde en collaboration avec certains cégeps qui adoptent des programmes et des

mesures favorisant la reconnaissance des acquis de la main d'œuvre en place.

Notre réseau sera informé au fur et à mesure de l'avancement des travaux qui prévoient développer certaines formations offertes dans ses propres locaux qui donneraient droit à des crédits collégiaux pour les formations suivies par le personnel. La période transitoire pour l'application est de 3 ans, ce qui permettra aux garderies d'augmenter graduellement la qualification de leur personnel éducateur d'ici décembre 2006.

Puisque cette norme a également des répercussions sur les budgets qui vous sont alloués, vos représentants devront tenir des travaux avec le ministère afin d'évaluer les impacts de cette modification réglementaire sur le niveau de financement des garderies.

L'AGPQ fait son entrée au sein de la Fédération canadienne des services de garde à l'enfance.

À u début d'octobre dernier, l'AGPQ est devenue membre affiliée de la Fédération canadienne des Services de garde à l'Enfance. La Fédération regroupe actuellement 27 organisations provinciales affiliées à travers le Canada qui oeuvrent auprès de la petite enfance.

Las FCSGE a ainsi officiellement reconnu le mandat de qualité prôné par l'Association auprès du réseau privé et elle diffusera à tous nos membres qui deviennent membres d'office de la Fédération toute documentation et services à cet effet. Ce positionnement de votre Association nous permet une intervention au plan national et nous assure de connaître et comprendre les orientations mises de l'avant en matière des services de garde à l'enfance par les instances gouvernementales fédérales.

Sylvain Lévesque siègera sur ce comité en tant que représentant de l'AGPQ et participera aux trois rencontres annuelles qui se tiendront à Ottawa. Le Conseil d'administration de la Fédération compte 5 administrateurs élus à même les 27 organismes provinciaux affiliés. Notre participation à l'échelle nationale est donc cruciale afin de faire connaître l'importante contribution du réseau dans l'actualisation de la politique familiale québécoise et de veiller à ce que les décisions politiques prises par le fédéral en la matière tiennent compte de notre présence, de notre existence et de notre apport.

Congrès du personnel des garderies privées du Québec novembre 2003

L'Association des garderies privées du Québec a organisé, les 14, 15 et 16 novembre 2003, le congrès du personnel sous le thème « *Ensemble, on avance pour la petite Enfance* », dans la magie de Noël à l'Hôtel des Seigneurs à St-Hyacinthe.

Le comité organisateur a eu le plaisir de regrouper plus que 900 congressistes, y compris des gestionnaires œuvrant dans les garderies privées. Le thème, qui a été la chanson de ralliement durant cette fin de semaine, a déterminé l'importance de l'unité pour réussir l'objectif des 6000 éducatrices(eurs) : promouvoir la qualité de la vie quotidienne de l'enfant dans les garderies du Québec.

Plusieurs invités d'honneur ont fait preuve, par leur présence, de leur reconnaissance du rôle primordial de notre réseau et du travail exceptionnel du personnel auprès des enfants.

La ministre déléguée à la Famille, Mme Carole Théberge, entourée de son attachée politique Mme Claudia Morin, des deux sous-ministre : Mme Ginette Gallarneau et M. Pierre Michaud, de la directrice des services à la famille Mme Rose-Mary Thoney et des conseillères au développement, a souligné l'importance du partenariat entre le gouvernement et les garderies privées du Québec et a annoncé le développement des places attribuées aux services de garde à l'enfance.

Parmi les invités, aussi, se trouvaient : Mme Gaétane Huot la coordonnatrice de la Fédération Canadienne des services de garde à l'enfance, Mme Cathy Surginson coordinatrice des garderies privées de l'Ontario, M. Roger Neugebauer fondateur de *World Forum on Child Care Education* qui regroupe des professionnels de 80 nations, des représentantes des C.R.D.I.M. de l'O.P.H.Q. et beaucoup d'autres.

La soirée d'ouverture a été animée par les Productions Tram dans un décor féerique de Noël. L'humoriste, Martin Rozon, a surpris par ses numéros ahurissants et farfelus. Le samedi, les congressistes ont participé à deux ateliers de formation à travers



Par Carmen Salem
Membre du comité organisateur.

lesquels ils ont exploré des méthodes de pratiques diverses, se sont appropriés des outils de gestion et planification à développer leur potentiel, les aidant à adopter des attitudes éducatives susceptibles de promouvoir la qualité du développement de l'enfant.

Au nom du comité, je tiens à remercier nos 44 exposants / partenaires qui ont fourni l'occasion aux congressistes de se ressourcer et d'enrichir leur bagage. La diversité du matériel et des produits adaptés à nos garderies ont offert un choix multiple variant entre les Cégeps, l'O.P.H.Q et les équipements appropriés. La soirée inoubliable du samedi a offert des tableaux de danse extraordinaires, des activités diversifiées dans une ambiance de Noël, une atmosphère de partage et de joie immense.

Le dimanche, la conférence de M. Paul Synder a enrichi le bagage des participants par de nouvelles connaissances liées à l'objectif principal : atteindre la qualité dans leur travail et gérer le stress dans leur quotidien.

Tout au long du congrès : « *Ensemble, on a avancé pour la petite Enfance* » en joignant l'utile à l'agréable. Les échanges des expériences multiples ont créé une magie qui a dépassé toutes attentes. La grande participation a démontré, encore une fois, que les intervenants des garderies privées du Québec visent, en tout temps, à améliorer leur performance et à enrichir leur cheminement.

Au nom du comité organisateur, je remercie chacun et chacune pour leur implication et leur support sans oublier les bénévoles qui ont contribué à la réussite du congrès.

Au plaisir de se revoir l'année prochaine!



Congrès 2003

Ensemble on avance pour la petite enfance.

Quel congrès magnifique, plus de 900 personnes participaient à cet événement afin d'échanger avec les éducatrices(eurs) et les représentants politiques tout en découvrant d'autres aspects de la petite enfance ainsi que de participer à des activités agréables.

Ouverture du congrès

Une soupe et un cocktail de bienvenue étaient au rendez-vous pour accueillir les congressistes. La soirée a débuté par le discours de Carmen Salem, représentante du Comité congrès, suivie de Madame Gaétane Huot coordonnatrice de la Fédération canadienne des services de garde à l'Enfance, Sylvain Lévesque le président de l'AGPO, Roger Neugebauer le fondateur du *Word Forum on Child Education* pour terminer avec Madame la ministre déléguée à la Famille, Carole Théberge. Madame Théberge a chanté avec nous la chanson de ralliement. *Ensemble, on avance pour la petite enfance*. C'est dans la qualité de nos échanges que nous pouvons être solidaires dans l'atteinte d'objectifs communs.



La ministre déléguée, Madame Carole Théberge, en compagnie de l'exécutif générale.

La soirée du vendredi



Cette soirée s'est terminée avec un magicien-humoriste qui en a fait sursauter plus d'un.



Journée du samedi

La journée s'est déroulée avec émotions et plein de surprises par les activités de formation et les jeux des claviers pour les tirages des exposants. Beaucoup de cadeaux furent attribués aux participants dont un prix de 500\$ de la compagnie Semex, deux prix de 250\$ d'Autobus Auger, une journée de beauté de EMD Construction, des livres, des jeux, etc.... Malgré le manque de temps, les exposants ont beaucoup apprécié la présence des congressistes.

La soirée du samedi



Suscitant beaucoup de plaisir, la distribution des tuques de Noël fut féérique, tous se retrouvaient comme des enfants fous de joie. Ce présent à contribué grandement au bonheur des convives et à la réussite de cette soirée.



Nicole Ranger et Éric Bainville du CRD de Montréal, ne peuvent cacher leur enchantement pour cette belle soirée



Plus de 20 enfants choristes sont arrivés de chaque côté de la salle avec des chandelles à la main sur l'air de *Ave Maria* pour ensuite entamer des cantiques de Noël. C'était touchant et magique.



Congrès 2003



Et là, la fête à vraiment éclaté, elle s'est manifestée par une troupe de danseurs folkloriques, avec leurs costumes fabuleux et leur musique rythmée et endiablé. La fête était contagieuse par la magie de la musique, personne ne pouvait s'arrêter de danser.



Nous avons terminé la soirée en beauté avec les chanteurs souhaités et adulés des éducatrices « Show time »



Voici, l'heureuse gagnante de l'un des merveilleux prix de l'AGPQ, Isabelle Potvin de la Garderie *Les Trois Gamines*. Elle gagne un voyage pour deux personnes, tout compris, dans le Sud, soit : le Mexique, la République dominicaine ou Cuba à la date qui lui convient dans l'année. Félicitations ! Quatre autres participants ont gagné des prix de 500\$ chacun offert gracieusement par l'Association.



Sylvain se demandait sérieusement quand viendrait son tour sur scène, il était inquiet.

Congrès 2003



Enfin, le voilà il peut maintenant dévoiler ses talents cachés de chanteur et de danseur à son public favori.



La foule est en délire. Ce n'est qu'un début, on ne peut pas vous raconter la fin!



Samir et sa femme s'amuse à regarder le spectacle.



Voici Normand, il n'est pas étonné de la prestation de Sylvain, il est tout simplement estomaqué, il n'y peut rien, c'est ainsi!

Le comité organisateur du congrès remercie tous les participants au salon des exposants ainsi que les commanditaires du congrès 2003.



Publie-reportage

On évite des électrocutions et on améliore notre image

Comme vous l'avez remarqué, le présent envoi contient une plaque murale électrique *sécuritrap*. Voici pourquoi :

Bien que nous soyons, malgré nous, engagés dans une guerre d'images à cause des événements des derniers mois (rapport Tremblay notamment), nous avons une occasion d'afficher notre détermination à offrir des services de qualité. *sécuritrap*, le cache-prise le plus efficace qui soit, nous permettra de démontrer que nous sommes à ce point soucieux de la sécurité dans nos garderies que nous dépassons les normes en vigueur pour éliminer totalement les risques d'électrocution. Et nous en ferons profiter aussi les parents au sein-même de leur résidence. Forte d'une exclusivité sur le produit pour un certain temps, notre Association lance donc une campagne pour augmenter la sécurité dans les lieux où l'on retrouve les enfants, soient dans nos garderies et aux résidences de leurs parents et grands-parents.

Qui gagne quoi

1. En passant à cette offensive, les membres du réseau rehausseront leur image en démontrant un intérêt réel dans la sécurité des lieux de garde ;
2. Les garderies seront plus sécuritaires pour peu ou pas de frais pour les propriétaires de garderie (à chaque emballage vendu, le membre recevra 3\$) ;
3. Les membres aideront les parents à sécuriser leur propre résidence et celles des grands-parents ;
4. L'AGPQ y trouve son compte : à chaque emballage vendu, l'Association recevra une ristourne de 6\$. Nous aurons plus d'argent dans la lutte pour assurer notre développement ;
5. L'AGPQ projettera une image de souci de la qualité de l'environnement pour les enfants, qu'ils soient à la résidence ou en garderie ;

6. Un des objectifs visés est de ne pas augmenter le coût du membership annuel;
7. Les grands gagnants de cette campagne seront les enfants.

Un enfant s'électrocute

La *sécuritrap* est une invention québécoise créée lorsque le petit Maxime, alors âgé de 15 mois, s'est électrocuté en insérant un trombone dans une prise électrique pourtant recouverte d'une pastille de plastique mais conçue pour faciliter le travail des peintres. Il a subi d'importantes brûlures aux doigts. Plusieurs spécialistes, dont ceux du Département de Psychologie de l'Université de Montréal ont travaillé sur ce produit testé auprès de 280 enfants de 0 à 5 ans. La *sécuritrap* ne peut être ouverte par les enfants; le mécanisme de verrouillage faisant appel à la double motricité : c'est-à-dire faire deux mouvements différents pour obtenir un résultat; un comportement que ne maîtrise pas un enfant de moins de 5 ans. La *sécuritrap* est reconnue par les organismes de certification au Canada. Entièrement fabriquée au Québec, elle peut être peinte, tapissée et résiste aux chocs en plus d'être esthétique.

Le prix suggéré aux parents est de 19.98\$ plus taxes et manutentions (23,50\$). Un emballage comprend 4 *sécuritraps*, blanche ou beige. Une caisse contient 21 emballages. Les frais de livraison et de manutention sont inclus dans le prix de vente total de 23.50\$.

Pour commander veuillez communiquer avec le courrier électronique de l'AGPQ
Correspondance@agpq.ca

On suggère de distribuer une lettre aux parents sur cette campagne avec le papier-lettre de votre garderie. Le texte sera acheminé par Internet avec la confirmation de votre commande.

Cette campagne nous donne une excellente occasion de marquer des points auprès de tous les intervenants en milieu de garde, de notre clientèle et de la population en général.

Important : La plaque *sécuritrap* qui vous est livrée aujourd'hui est à titre de démonstrateur seulement. Le produit que vous avez entre les mains est destiné à la décoration intérieure mais il ressemble en tous points à la *sécuritrap* « version sécurité pour enfants » que vous recevrez par la poste.

L'éveil culturel auprès de la petite enfance



Par Benoît Masson

Ils ont 3, 4 ou 5 ans et ils aiment les spectacles de marionnettes, de musique et de théâtre. Ce sont des groupes d'enfants du centre de la petite enfance « La Découverte »; ils proviennent de l'installation et des milieux familiaux et pour la troisième année consécutive, ils ont eu l'occasion de voir et « vivre » des spectacles et animations qui leur sont dédiés. Tout cela se passe dans le cadre de « L'enfantaisie » dont le thème de cette année s'intitule : « Marmots et Marionnettes ».

À l'instar de plusieurs garderies au Québec, l'équipe de direction et le conseil d'administration de cette garderie croient aux vertus de l'éveil culturel auprès de la petite enfance. En effet, ils ne sont plus rares maintenant les garderies qui achètent 1, 2 ou plusieurs spectacles par année afin d'offrir à leurs tout-petits une ouverture sur le monde culturel.

Pour un enrichissement de l'imaginaire

Déjà, plusieurs thématiques permettent l'exploration culturelle via plusieurs médiums artistiques. Ici, des bricolages d'art plastique autour de la fête d'Halloween, là, une thématique qui explore la culture mexicaine, ici encore, une malle de costumes inspirera enfants et éducatrices à s'inventer un petit cirque comique... Bref, les occasions sont multiples peuvent nous permettre d'enrichir l'imaginaire et la réalité des enfants.

Qui n'a pas entendu parler des malles pédagogiques de Danièle Bellavance et de l'animation vivante qu'elles proposent mais surtout qu'elles inspirent lorsqu'on les ouvre! En effet, une simple vieille valise restaurée emplie de trésors divers peut soudainement transporter tout un groupe d'enfants dans un environnement renouvelé, magique et très ludique. Une mallette dont le thème serait « L'ours » pourrait par exemple contenir casse-tête, livres,

toutous et marionnettes, un pot de miel, des images d'ours brun, noir et blanc, des masques d'animaux de la faune concernée et quelques petits jeux inspirés de cette thématique.

Théâtre, expositions et autres aventures

Et que dire de l'offre culturelle existant actuellement? À chaque automne maintenant, la Maison Théâtre de Montréal, le centre des Arts de Laval, le Vieux Théâtre de Longueuil et bien d'autres cités et municipalités situées en banlieue où en région offrent des programmations diversifiées ou l'on retrouve de plus en plus des spectacles qui s'adressent aux 3-6 ans. Ainsi, spectacles musicaux clownesques, de marionnettes ou de théâtre côtoient différents spectacles s'adressant à d'autres clientèles. Par exemple, dans la seule région des Laurentides, St-Eustache, St-Jérôme, St-Sauveur, Mont-Laurier, Ste-Thérèse et Blainville se programment à chaque année plusieurs spectacles pour les enfants.

Bref, il suffit que de s'informer auprès des journaux locaux et régionaux ou auprès de nos villes pour constater que chaque saison amène son lot d'activités pour les tout-petits. Et assurément, fréquenter bibliothèques et spectacles pour enfants devraient faire partie intégrante de nos activités à vivre avec nos enfants... pour le mieux-être de leur imaginaire!

Benoît Masson est un intervenant spécialisé en intervention précoce, un travailleur culturel et un artiste clown/magicien/conteur reconnu dans le réseau des garderies au Québec.



Garderie Gavroche

Prix d'excellence en éducation de la petite enfance

Par Sylvie Michaud

Pour l'amour des enfants : réflexion d'une éducatrice qui s'est vue remettre un Certificat d'honneur (2002-2003) dans le cadre des Prix du Premier ministre pour l'excellence en éducation de la petite enfance.

L'aventure de ce prix débute en janvier 2003. Un beau matin, la propriétaire de la garderie, Mme Lise Lépine, me remet une enveloppe contenant toute la documentation concernant les Prix du Premier ministre. En me remettant cette enveloppe, elle me dit son intention de poser ma candidature pour que je puisse courir la chance d'obtenir un des 21 prix offerts à travers le Canada. Ces nouveaux prix rendent hommage aux éducateurs de la petite enfance qui se sont distingués par leurs qualités exceptionnelles et leur capacité d'innovation ayant grandement contribué à favoriser le développement et la socialisation des jeunes enfants dont ils s'occupent. En tout, 6 certificats d'excellence et 15 certificats d'honneur sont remis en fonction des critères de sélection suivants : l'appui au développement de l'enfant; l'innovation; l'engagement auprès des parents, des familles et des collectivités; le dévouement et le leadership dans le domaine.

Le 13 février au matin, le bureau de poste reçoit une enveloppe qui contient mon dossier de mise en candidature qui comprend les éléments suivants : une formule de mise en candidature signée; un texte de mise en candidature (maximum cinq pages); une attestation de la formation reçue par le candidat en éducation et en accueil de la petite enfance; une attestation de l'expérience du candidat; trois lettres d'appui et d'autres documents pertinents (facultatifs,

maximum de cinq pages. Intérieurement, je pensais que mes chances de gagner étaient nulles. Cependant, le fait d'avoir posé ma candidature m'aura permis de réfléchir sur mon cheminement professionnel vécu à la Garderie Gavroche. Pour moi le dossier était clos, mais pas pour le comité de sélection...

À partir du mois de mai, je vis comme dans un rêve. Le 8 mai, je reçois une lettre du premier ministre Jean Chrétien qui m'annonce qu'un certificat d'honneur des Prix du Premier ministre pour l'excellence de la petite enfance m'a été décerné pour l'année 2002-2003. Ma première réaction est de me dire « *ça n'se peut pas!* » et la suivante est de pleurer de joie. Le 2 juin, je reçois une lettre de félicitation de la ministre déléguée à la Famille et ministre responsable de la région Chaudière-Appalaches, Mme Carole Thériault. Le 5 juin, je reçois cette fois une lettre de félicitation du Sénateur Joan Fraser. Le 27 juin, je reçois mon certificat des mains propres du député fédéral, M. Jean-Guy Carignan, lors d'une fête à la garderie organisée par la propriétaire et les éducatrices. Le 6 juillet, je fais la page-couverture avec mon groupe du journal *l'Actuel* (un journal de quartier) suivie d'un article qui parle de ma passion pour les enfants. Le 13 juillet, ma photo se retrouve dans le quotidien le *Journal de Québec*, sous la rubrique Sociogrammes. Le 27 juillet, on peut voir également ma tête dans le quotidien *Le Soleil*, sous la rubrique La Vie Communautaire. Au mois d'août, on parle de moi dans un article du magazine des jeunes familles *La Jasette*. Et pour couronner le rêve que je vis depuis le mois de mai, Mme Jacinthe Léger me demande d'écrire un article dans *l'Info-garde*. C'est tout un honneur pour moi!



Mais quoi écrire? Il n'est pas évident de parler de soi dans un magazine qui est lu par d'autres professionnels de la petite enfance. Je reviens sur terre et je parle de moi tout simplement.

Avoir gagné un prix, ça change pas le monde, sauf que... cela me permet de prouver à plusieurs personnes du milieu de la petite enfance que j'ai fait le bon choix en travaillant dans une garderie privée. Il y a six ans (en juin 1997), lorsque j'ai obtenu mon AEC en techniques d'éducation en services de garde, j'ai trouvé un emploi à la garderie *Gavroche*, secteur Neufchâtel, à Québec. En septembre de la même année, je suis devenue éducatrice du groupe des 4 ans. Quelle chance de pouvoir, dès mon entrée dans le monde des services de garde, avoir mon propre groupe! Dès le début, j'ai reçu carte blanche de la propriétaire pour monter mon programme et laisser libre court à mon imagination.

Par le jeu, je veux transmettre la curiosité, la soif d'apprendre et l'amour des livres aux enfants que je côtoie. Ma formation me permet d'atteindre ces objectifs, cependant je me fais un point d'honneur d'être à l'affût des développements dans le monde de l'éducation par le biais de mes lectures et de la formation continue. Durant l'été 1999, j'ai feuilleté un livre qui regroupe tous les certificats qui se donnent dans l'ensemble des universités québécoises. Je suis tombée sur un certificat avec un nom accrocheur : *Certificat en éducation de la prime enfance*. Dès lors, je me retrouve sur les bancs de l'Université Laval en septembre 1999, pour le *fun* et pour combler ma soif d'apprendre. Durant trois ans, j'ai rencontré des gens en amour avec les enfants qui ont nourri ma passion pour ces petits êtres. À l'automne 2000, j'apprends,

par l'entremise d'un professeur, qu'un groupe de recherche veut adapter le programme *I Can Solve Problem (An Interpersonal Cognitive Problem-Solving Program)* aux enfants de 4 ans. Ce groupe recherche des éducatrices qui travaillent dans des milieux de garde pour expérimenter les activités qui forment le programme *Je Peux Résoudre des Problèmes* (adaptation québécoise du programme américain.) Avec l'appui de mon employeur, j'ai rencontré la personne responsable du projet et depuis 2001, je fais partie de l'équipe de recherche. Grâce à l'implantation de ce programme dans mon groupe, les enfants acquièrent des outils pour résoudre des conflits et les résultats sont formidables. À l'automne 2003, les conclusions de cette recherche et l'appropriation qu'en a faite l'équipe se retrouveront dans le livre *Éco Enfant* (activités qui permettent d'outiller l'enfant par l'entremise de mots de vocabulaire et la gestion des émotions pour résoudre des conflits).

Les efforts que je mets dans mon travail et l'énergie qui m'habite sont nourris en grande partie par les enfants, mais aussi par l'appui des parents. Sans eux, je ne pourrais innover dans mon savoir-être et mon savoir-faire. Il y a une continuité entre la garderie et la maison. Je suis heureuse d'avoir gagné ce prix, mais tout au long des six dernières années, j'ai reçu de multiples récompenses par le biais de parents qui reviennent me voir ou que je rencontre dans un endroit public me confiant que leurs enfants sont heureux à l'école, qu'ils aiment apprendre et surtout qu'ils s'approprient leurs nouveaux lieux du savoir. *Être éducatrice, c'est être une personne significative pour l'enfant... sans devenir une béquille pour lui.*

Dossiers d'actualité

Événements et financement

14 avril 2003

Élection du parti Libéral du Québec

Le parti Libéral prend le pouvoir au Québec ! En plus d'avoir fait la promesse d'ouvrir rapidement 3000 nouvelles places conventionnées en garderies privées, le nouveau gouvernement semble vouloir leur donner une place de choix dans sa politique familiale. Russel Copeman, député Libéral de Notre-Dame-de-Grâce, présent au congrès d'avril 2003 de l'AGPQ, abondait d'ailleurs en ce sens lors de son discours.

29 avril 2003

Claude Bécharde, nouveau ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille

Monsieur Claude Bécharde est nommé ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille. Malgré le fait qu'il soit le plus jeune ministre du conseil, M. Bécharde a un CV fort impressionnant. Détenteur d'un doctorat en Sciences politiques de l'Université de Laval, il a occupé les fonctions d'attaché politique, avant d'être élu député de Kamouraska-Témiscouata à l'élection partielle de 1997. C'est Madame Carole Théberge qui est choisie comme ministre déléguée à la Famille.

27 mai et 6 juin 2003

Les représentants de l'AGPQ rencontrent la ministre déléguée à la Famille, Madame Carole Théberge

Une délégation de l'AGPQ se rend à Québec pour rencontrer la ministre déléguée à la Famille, madame Carole Théberge et lui faire part des avantages à opter pour le développement en garderies privées. Madame Théberge re-confirme la promesse du parti Libéral de développer à court terme 3000 nouvelles places à contribution réduite en garderies privées et démontre une grande ouverture aux propos des

membres de la délégation.

30 mai 2003

L'AGPQ présente son offre de partenariat au gouvernement Charest lors d'une rencontre avec les médias

C'est à l'occasion d'une conférence de presse que l'AGPQ présente son offre de partenariat au gouvernement Charest. Les éléments-clés de cette offre tournent autour de trois axes principaux soient :
1- l'arrêt complet du développement des CPE
2- le développement des 36 000 places restantes par le secteur privé
3- le rehaussement progressif de la contribution parentale de 5 \$ à 8 \$ sur trois ans.

La mise en œuvre des mesures suggérées par l'AGPQ permettrait au gouvernement d'épargner 1493 milliards de dollars sur cinq ans. Prenez note que l'offre du partenariat sera disponible sur le site web.

18 juin 2003

Québec annonce la création de 13 900 nouvelles places pour 2003-2004

Le gouvernement Charest annonce le maintien du rythme de croissance dans le développement des places à 5 \$ et s'engage à créer 13 900 nouvelles places pour 2003-2004. Le gouvernement lève également le moratoire sur les projets en CPE.

Des 13 900 places, les CPE se voient accorder 6 500 places, le milieu familial 4 400 et les garderies privées, 3 000. Fait nouveau, l'expression « 5 \$ par jour » est dorénavant bannie du vocabulaire et remplacée par places « à contribution réduite ».

16 juillet 2003

Coupeure du financement

Le ministère informe les services de garde d'une coupeure de 4.5% à partir de septembre 2003 sur des sommes qui leur sont allouées sur les bases des règles budgétaires 2003-2004 représentant 2.6% de coupeures sur une base annuelle.

13 août 2003

Présentation par le gouvernement Charest du document *Scénarios de financement pour assurer la pérennité, l'accessibilité et la qualité des services de garde*, qui servira de base aux consultations sur le développement et le financement des places en services de garde. Suivra une consultation de deux jours dans la semaine du 25 août.

26-27-28 août 2003

Consultation publique pour les scénarios de développement

Veillez noter que tous les communiqués de presse émis par l'AGPQ sont disponibles sur son site

Internet www.agpq.ca

mot de passe membres2003-2004.htm

Consultation publique



Diane Bousquet

La consultation publique sur les trois scénarios de financement et le développement des places en garderies 27-28-29 août 2003

Groupes en services de garde

L'Association des garderies privées du Québec est tout à fait en accord avec le gouvernement libéral à propos de ses intentions exprimées; les scénarios présentés sont intéressants et porteurs d'avenir car ils sont d'un réalisme évident.

L'AGPQ favorise un rééquilibrage de l'offre de services pour préserver les acquis et assurer la pérennité du programme. Elle recommande qu'un moratoire sur les 12 609 places autorisées en installations CPE et les 5 922 places autorisées en milieu familial soit imposé afin de déterminer si certains projets n'auraient pas avantage à être confiés aux garderies privées. Elle recommande également le scénario prévoyant que le développement des 12 000 places soit accordé aux garderies privées conventionnées. Concernant les places en haltes-garderies, lesquelles répondent à des besoins spécifiques et ne sont pas des places à contribution réduite, l'AGPQ est d'avis qu'elles devraient être considérées en dehors de la cible des 200 000 places prévues au plan de développement.

L'AGPQ souhaite que l'universalité et l'accessibilité du programme soient préservées et favorisent une juste responsabilisation des parents quant aux coûts des services qui leur sont offerts. Dans ce but et pour assurer l'équité entre parents-utilisateurs de réseaux avec des niveaux de financement différents, elle

recommande une tarification au prorata du coût global du type de services de garde utilisé.

Toutefois, afin de s'assurer que les familles à faibles revenus ne soient pas indûment pénalisées par une telle mesure, les régimes complémentaires, comme le programme APPORT, devraient être bonifiés de manière à combler la différence entre l'actuelle contribution réduite de 5,00\$ par jour et la contribution réduite haussée.

L'Association considère que le gouvernement ne doit, en aucun cas, hausser la contribution du parent à un niveau qui constituerait un frein à l'accessibilité, ce qui va à l'encontre de la politique familiale et des principes auxquels tiennent les garderies privées. C'est pourquoi elle recommande la mise sur pied d'un ordre professionnel afin de réunir en un seul organisme tous les intervenants en petite enfance dans un objectif commun de servir, protéger et informer le public. Seule une contribution accrue des garderies privées, alliée à une meilleure répartition des charges entre les parents-utilisateurs et les contribuables du Québec permettra, selon l'AGPQ, de régler les problèmes actuels d'accessibilité tout en renforçant la qualité des services aux parents.

Groupes syndicaux

Le Chantier de l'Économie sociale reconnaît pour sa part qu'un ajustement de tarif en fonction du coût de la vie serait acceptable; ce qui veut dire une participation établie à 5.50\$. Toutefois, il conteste l'augmentation à 7\$ ou 10\$. De plus, il demande

d'offrir le développement des places dans le réseau des CPE plutôt que dans les garderies privées, peu présentes dans les régions selon lui, en soulignant l'importance du fait que deux éducatrices sur trois sont présentes dans les CPE comparativement à une sur trois au réseau privé. Mme Théberge a répondu que les garderies privées veulent depuis longtemps que l'on leur impose le même ratio que les CPE.

À la Confédération des syndicats nationaux, Claudette Carbonneau, présidente, est catégorique, elle ne croit pas à l'explosion des coûts. Elle soulève que les sommes allouées à la politique familiale ont peu augmenté et que les hausses envisagées serviraient surtout à financer la baisse d'impôts promise par le gouvernement Charest. Selon son discours, les impôts payés par l'ensemble de la société financent les hôpitaux et les écoles il n'y a aucun frais de base pour y adhérer : le même principe devrait s'appliquer aux garderies. Elle craint qu'une hausse du tarif cause la perte des services de garde et encourage le travail au noir. Elle a également demandé au gouvernement de suspendre la création des 12 000 places d'ici 2006 pour permettre l'élaboration d'une politique familiale globale. Il est plus important de s'assurer de répondre aux attentes des parents, notamment en matière de services de garde à horaire atypique et à temps partiel, souligne-t-elle. Cette exigence a fait réagir M. Béchard « Vous êtes en train de dire à des parents qui figurent déjà depuis fort longtemps sur une liste d'attente qu'ils devront attendre encore davantage? Notre objectif est de répondre le plus vite possible aux besoins des parents. »

La Fédération des Travailleurs du Québec est ouverte à une indexation du tarif en fonction du coût de la vie mais avant que le gouvernement ne prenne une décision, René Roy, secrétaire général de la FTQ, suggère d'aller chercher le manque à gagner au fédéral. Cependant, Claude Béchard ne peut nous garantir un entretien avec le fédéral avant d'avoir pris une décision sur les scénarios de financement

proposés, précisant toutefois qu'il ne prendra pas cinq années pour le faire, à l'instar du gouvernement précédent. À cet effet, les parents pourraient récupérer entre 80 et 235 millions \$ par année si M. Béchard parvenait à s'entendre avec Ottawa. Le rapatriement de ces fonds fut unanimement demandé par la majorité des parties pendant les trois jours de la consultation publique.

Les organismes plaidant en faveur du maintien du tarif à 5\$ se sont vus interpellés par M. Béchard et Mme Théberge. « Vous plaidez pour conserver l'universalité du système de garde alors qu'un enfant sur deux est laissé de côté! Vous n'accepteriez pas une petite hausse pour aider ces enfants-là? »

La Confédération des organismes familiaux du Québec (COFAQ) trouve, pareillement, que les scénarios proposés ne sont pas acceptables. Elle suggère que le gouvernement maintienne les acquis en matière de services de garde conformément au plan de développement et reconnaisse les haltes-garderies communautaires. L'organisme souhaite également que l'on reconsidère les points suivants : l'ensemble des besoins des parents et plus particulièrement le parent qui choisit de prendre soin de son enfant; une révision de la nouvelle allocation familiale en vue de rétablir les allocations familiales universelles; et pour finir, avant de prendre toute décision, analyser l'ensemble d'une politique familiale globale et une révision du système fiscal.

Autre groupe

Le Regroupement des jeunes Gens d'Affaires du Québec propose de travailler ensemble pour l'avenir de nos enfants et pour notre société, pour ce faire, nous devons tous prendre nos responsabilités! Pour rendre le service plus efficace, les garderies privées représentent une solution, elles sont mieux outillées concernant la gestion. Par le fait même, ces gens d'affaires sont inquiets et se demandent comment les CPE réussissent à gérer leur entreprise collective avec

110 millions \$ en banque. Une formule d'indexation serait souhaitable; le statu quo n'étant pas une solution. Selon eux, on devrait exiger les mêmes normes dans tous les services de garde afin d'éviter les disparités, uniformiser les services ainsi que favoriser davantage les régions. Cependant, vu le manque de travail dans les régions éloignées et les infrastructures inadéquates, les parents et familles ne choisissent pas y habiter. Il suffirait seulement d'établir une imposition globale des coûts relatifs à cela. De fait, le scénario 2 de financement est acceptable, une tarification modulée en fonction du revenu. Nous sommes en faveur des mesures à prendre pour améliorer les services sociaux car nous sommes préoccupés à propos de la démographie future. Étant le pays le plus taxé en Amérique du nord, face à cette réalité, nous devons nous concerter dans nos démarches pour inciter le fédéral à diminuer nos taxes.

Groupes sociaux

Plusieurs groupes sociaux dénoncent premièrement le caractère de cette consultation ouverte au public et aux médias, alors qu'elle devait se tenir à huis clos. Nous avons des délais à respecter et des choix à faire, a répondu le ministre. Ces groupes ne sont pas d'accord avec l'explosion des coûts mentionnée. L'aide à la famille est passée de 3.04 milliards en 1993 à 3.47 milliards cette année, selon l'économiste Ruth Rose de L'UQÀM. Selon ce calcul, la hausse annuelle des dépenses dépasse seulement de 1% par année depuis la création des CPE en 1997, contrairement à 30% affirmé par le gouvernement. Certains organismes contestent également la hausse de la contribution parentale en disant que « Les services de gardes appartiennent à la communauté; c'est donc une responsabilité collective qui devrait être financée par l'ensemble des citoyens par le biais des impôts. »

Selon le Conseil de la Famille et de l'Enfance, la hausse devrait seulement être basée sur l'indexation du coût de la vie. Le réseau du service de garde

est un joyau précieux, il faut le préserver. Donc Mme Boily, présidente du CFE, trouve nécessaire de maintenir un tarif unique et non arbitraire pour tous.

D'autre part, le Conseil du patronat suggère une allocation familiale de 5 000 \$ par enfant de moins de quatre ans afin que les familles paient elles-mêmes les services de garde et ainsi offrir la possibilité à un des parents de rester à la maison. Selon Gilles Taillon, président du conseil, cette distribution libérerait 50% de la place pour les parents qui n'ont pas accès à ce service. Ainsi fait, les familles québécoises pourraient réajuster les crédits d'impôt fédéral dont ils sont privés présentement en raison du 5\$. M Béchard est ouvert à ce scénario mais craint que les familles plus nanties s'offrent des garderies chromées. CPQ répète que plus de 35% des familles actuelles se débrouillent comme elles le peuvent et suggère que l'aide aux familles ne soit pas concentrée dans un seul secteur des politiques familiales. M Béchard déclare que l'ancien gouvernement puisait dans les fonds des allocations familiales pour financer les services de garde. Ce qui explique l'explosion des coûts à l'heure actuelle.

Par ailleurs, l'Association des CLSC est d'accord pour une responsabilité mixte, ceci concerne autant la société que les parents. Un prix de base unique pour tous les services de garde est recommandé. Les parents et l'État doivent combiner leurs ressources à l'égard de l'enfant. Cette tarification unique éviterait tout ghetto et discrimination dans notre société québécoise. De fait, la politique actuelle devrait être préservée.

L'association des régions du Québec affirme pour elle le besoin de rester branché sur les régions. Elle invite donc le gouvernement à faire une tournée des régions afin de répondre aux besoins des familles en adoptant des services de garde appropriés. Les conseils régionaux de développement ont permis de réaliser un développement des services de garde adaptés aux réalités. Alors les CRD recommandent

que le gouvernement ne cesse la continuité les services de garde et de faire confiance aux régions.

Groupes de femmes

L'Association des Femmes du Québec, conteste d'abord l'explosion des coûts et ne croit pas qu'il manque de places en garderies mais confirme que le service de garde au Québec est un des meilleurs au monde. Il aura permis aux femmes de s'intégrer au marché du travail, par conséquent, il faut le maintenir tel qu'il est présentement et corriger la hausse par le biais de la fiscalité. Elle n'appuie aucun des scénarios proposés par le gouvernement. Trop d'enjeux sont en cause : les femmes qui travaillent à contrat avec aucune sécurité d'emploi risqueraient d'être pénalisées sur le marché du travail. Il suffit de reconnaître une nouvelle forme de garderies comme les jardins d'enfants. L'Association demande au gouvernement de ralentir le processus avant de prendre une décision. Mme Théberge est étonnée et répond en précisant à nouveau qu'elle ne peut attendre, il y a des listes d'attente, je vais dire quoi aux parents? Elle rappelle avec tact et conviction que les services de garde sont tous de qualité.

Selon la présidente de la Fédération des Femmes du Québec, Michèle Asselin, une hausse de tarif des garderies découragerait des familles à procréer et nuirait à la réintégration sur le marché du travail des femmes après la naissance d'un enfant... Peu de mères échapperont à la question, est-ce que je retournerai sur le marché du travail, avons-nous les moyens de payer une garderie? Par ailleurs, 19 groupes de femmes déposent un mémoire rappelant au gouvernement l'importance des centres de la petite enfance, peu importe la solution choisie par le gouvernement. La solution des garderies atypiques serait réaliste aussi pour répondre aux besoins des parents qui travaillent de nuit et le soir, permettant à ceux-ci d'être moins stressés et moins inquiets. Les services de garde à contribution réduite auront permis de mettre fin au travail au noir. Afin d'éviter un retour en arrière et ainsi laisser cours à la discrimination, donnons une chance égale à tous les

enfants sans tenir compte des revenus des parents. Une tarification unique est suggérée dans le but de favoriser un traitement équitable envers tous.

Pourtant le sondage Léger Marketing démontre que 67% des Québécois sont en faveur des scénarios annoncés par le gouvernement Charest voulant que les familles mieux nanties paient davantage pour les services de garde. Joanthan Valois, porte-parole du parti Québécois en matière de la famille, déclare de son côté que les riches payent déjà plus cher par le biais de leurs impôts et que ce n'est pas en haussant le tarif qu'on va désengorger le réseau et en accélérer le développement. Le Ministre Béchard souligne « On veut rétablir un certain équilibre pour que les parents, qui n'ont pas de place en garderies et qui font le choix de garder leur enfant à la maison, puissent compter sur un autre type d'aide financière » rappelant qu'un enfant sur deux seulement bénéficie d'une place en garderie.

Cet automne, une réflexion plus large sera proposée sur la politique familiale pour le soutien aux familles et pour corriger « l'effet piscine » des politiques fiscales voulant que les familles, ayant un revenu qui varie entre 15 000\$ et 30 000\$, reçoivent moins que les autres actuellement. Claude Béchard souhaite avant tout avoir les parents de son côté dans cette démarche.

FLYNET

SERVICE D'ENTRETIEN

Entretien quotidien et occasionnel.

- Plancher lustré en tout temps
- Salles de bain désinfecté
- Époussetage
- Vitres, etc.

Montréal et Montréalie

Tel: (450) 441-5471
Cell: (514) 216-9231
Email: info@flynet.ca
Site web: www.flynet.ca

Références fournies sur demande.
Des garderies font déjà affaire avec nous.

Une expérience enrichissante et valorisante a présentement cours à la garderie *Coin des Lutins* de Côteau-du-Lac. Un projet pilote visant à intégrer des enfants répondant aux critères d'autisme ou de trouble envahissant du développement (TED) a pris naissance en février 2003.

Qu'est-ce que l'autisme ou TED? Sommairement, on peut dire que c'est un handicap complexe qui affecte la communication et les fonctions sociales, cognitives et comportementales. C'est le plus grave des handicaps du développement. Il provoque l'angoisse, la confusion et le désespoir des personnes atteintes ainsi que de leurs familles.

Le projet en cours à la garderie consiste en l'accueil d'un groupe de cinq enfants encadrés par une équipe de plusieurs intervenantes spécialisées qui travaillent auprès d'eux dans le but de leur permettre d'acquérir les aptitudes nécessaires à leur intégration dans un groupe régulier.

La garderie travaille en partenariat avec les Services de Réadaptation du Sud-Ouest et le Renfort (S.R.S.O.R.), un organisme spécialisé dans ce type de problématiques et fournissant une équipe d'intervenantes ayant les qualifications pour répondre aux besoins de ces enfants. La collaboration conjointe de cet organisme et de la garderie vise à favoriser prioritairement l'intégration de ces enfants dans le monde qui les entoure. Ce partenariat permet également aux professionnelles d'offrir aux enfants davantage d'heures de service qu'il ne serait normalement possible, en limitant les déplacements.

Un des critères de diagnostic étant le trouble de langage, nous utilisons de nombreuses approches éducatives dont le programme "PECS" (Système de Communication par Échange d'Images). Cette approche permet à chaque enfant de faire ses demandes et de pouvoir communiquer librement avec son environnement. Les professionnelles utilisent également le programme TEACCH qui vise à préparer les enfants autistes ou TED à vivre de façon plus autonome dans leurs différents milieux de vie. Pour atteindre cet objectif, les éducatrices doivent intervenir dans six domaines particuliers: la communication, la motivation en stimulant l'intérêt, le cognitif, la motricité fine et globale, la socialisation et l'intégration.

L'intégration des enfants handicapés :

Une priorité

Lynn Gingras, Éducatrice spécialisée
Chantal Therrien, Propriétaire

À quoi ressemble une journée à la garderie pour ces enfants?

À l'arrivée des enfants vers 8h30, on échange avec les parents et on remet à l'enfant un document très visuel qui lui indique son horaire de la journée. Il visualise, seul ou avec l'aide d'une intervenante, son horaire. Ce document est préparé à l'aide de pictogrammes ou d'objets qui servent à lui indiquer dans quelles aires de travail il doit se rendre. Nous avons sept aires de travail. Le coin jeu, les tâches autonomes, l'apprentissage, la communication, la stimulation sensorielle, le coin repas et celui de la relaxation.

L'enfant, selon sa progression, doit bénéficier de périodes d'intégration dans les groupes réguliers en fonction de son âge. Au début de ce processus, il est accompagné afin de permettre une transition en douceur et d'assurer un support à l'enfant ainsi qu'à l'éducatrice régulière du groupe.

L'expérience vécue en tant qu'éducatrice spécialisée est extraordinaire. Quelle joie de voir ces enfants parler, jouer et rire avec d'autres enfants. En mettant tout en œuvre pour amener l'enfant à se dépasser, nous pouvons faire tomber les barrières de la différence et ouvrir la voie à l'égalité des chances. Nous sommes émerveillées devant la collaboration et l'unification des efforts de tous pour le mieux-être de ces enfants. Pour nous, le projet-pilote nous permet de réaliser un rêve qui consiste à accorder du temps à ces enfants et des ressources professionnelles afin de leur donner les moyens et un lieu stimulant qui leur permettront d'acquérir de nouveaux outils afin de s'intégrer facilement à la société. Lynn Gingras, Éducatrice spécialisée et Chantal Therrien, Propriétaire

Revue de Presse

**Le journal de Montréal, vendredi 30 mai 2003
par Mathieu Turbide**

Garderies privées : la solution libérale, un cauchemar pour de nombreux parents. Le gouvernement Charest pense avoir trouvé la solution idéale en se tournant vers les garderies privées.

**La presse, samedi 31 mai 2003
de Marie-France Légère**

L'association des garderies privées propose un compromis : Augmenter la contribution de tous.

**La presse, samedi 7 juin 2003
de Jocelyne Richer**

Les garderies privées se disent mieux placées pour développer le réseau : le privé est la solution...

**La presse, jeudi 12 juin 2003
par Normand Brasseur**

Trouver un consensus afin de sauver la politique familiale. Les garderies privées ne sont pas responsables des excès financiers de la politique familiale. Elles participent à l'élaboration de la politique familiale. Les CPE ont toujours dénigré le réseau privé.

**La presse le 14 août 2003
par Pascale Breton**

Le gouvernement entend récupérer entre 50 et 130 millions par année

**La presse le 10 septembre 2003
de Denis Lessard et Nicolas Bérubé**

Une étude montre la faiblesse des garderies. Les centres de la petite enfance ne font guère mieux. Les services font particulièrement défaut dans le privé. Des chercheurs de l'Université de Montréal dont Richard E. Tremblay de l'UQAM ont dévoilé hier une étude sévère à l'endroit des garderies commerciales au Québec, affirmant que seul un enfant sur 10 inscrits dans les garderies privées peut compter sur de bons services.

**La presse 20 août 2003
par Maxime Bergeron**

GARDERIES : Chauds débats en perspective. Finalement, Québec accepte que les consultations concernant les trois scénarios de financement soient publiques. C'est dans un climat de confrontation que s'amorce aujourd'hui la consultations à 5\$ organisée par le gouvernement.

Le devoir, le 10 septembre

Réaction de déni dans le milieu des garderies : « Je m'interroge sur la méthodologie puisque certaines garderies disent n'avoir jamais été visitées. C'est facile d'orienter une recherche. Ces résultats sont teintés », à affirmé Sylvain Lévesque de l'AGPOQ rappelant que l'un des auteurs Richard Tremblay, n'avait jamais caché son parti pris en faveur des garderies privées auparavant.

La presse, 23 septembre 2003 Pascale Breton et Denis Lessard

Le sort des garderies à 5\$ bientôt fixé. Le PLQ débat d'une kyrielle d'autres questions en conseil général
Le développement dans les garderies privées est souvent plus rapide sur plusieurs plans, ce qui pourrait faire pencher la balance en fin de compte, a reconnu hier la ministre Théberge. « C'est une partie des arguments. Elles (garderies privées) répondent rapidement avec une qualité de service qui est très bonne, qui suit nos réglementations » convient-elle.

La presse, le 23 octobre 2003 Pascal Breton

Québec récupère une partie des surplus des garderies. Finis les surplus jugés excessifs. Les surplus accumulés des CPE s'élève à 108 millions et le gouvernement souhaite recouvrer « l'argent qui dort ».

La presse, le 13 novembre 2003 Pascale Breton

Le gouvernement Charest ouvre aussi la porte à de nouvelles hausses de tarif
La ministre Théberge a soutenu que la hausse de tarif de 5\$ à 7\$ dans les services de garde était inévitable en raison « de l'ampleur du désastre » dans les finances publiques.

La presse, vendredi le 14 novembre 2003 Pascal Breton et Denis Lessard

Hausse des tarifs dans les garderies 6\$ à 10\$ par jour selon le revenu des familles. Une diminution de la fréquence de la désinfection de jouets ou la révision des menus – qui inclurait notamment moins de fruits et de légumes – sont aussi des solutions envisagées dans les CPE. Madame Théberge croit pourtant que les CPE peuvent puiser dans leurs surplus.

Le devoir 19 novembre 2003 Katheen Lévesque

Enfants absents : garderies pénalisées 26 jours seulement de maladie par année. On veut arrêter les absences systématiques. Ça doit fonctionner de façon optimale. Il y a un laisser-aller. C'est un encadrement. L'ancien gouvernement a été moins rigide par rapport aux règles budgétaires.

Le devoir le 25 novembre 2003 Katheen Lévesque

Au tour des garderies privées de dénoncer le gouvernement Charest
« C'a n'a pas d'allure. On va réagir, je vous le dis. Les parents ont trois semaines de vacances, est-ce ça concilier le travail avec la vie familiale » a lancé Sylvain Lévesque qui réclame une rencontre avec la Ministre déléguée à la famille, question de plaider l'aspect répressif d'une telle mesure.

Communiqué de presse

L'AGPO s'entend avec le cabinet de la ministre déléguée à la famille, madame Carole Thérberge, afin de discuter des mesures régissant les absences des enfants en services de garde

Montréal, le 25 novembre 2003 - Suite à une discussion avec les représentants du cabinet de la ministre déléguée à la famille, Madame Carole Thérberge, l'Association des garderies privées du Québec est heureuse de constater qu'il y ait une ouverture dans le dossier régissant les absences des enfants limitées à 10% dans les services de garde du Québec. Les interventions de l'Association au cours des derniers jours, et qui ont suscité une vive réaction dans le milieu, ont exigé que les délégués de l'AGPO entrent en contact avec les représentants du cabinet afin de faire le point sur la situation.

Le cabinet a confirmé à Monsieur Sylvain Lévesque, président de l'Association des garderies privées du Québec qu'une rencontre aura rapidement lieu avec la ministre déléguée au cours de cette semaine et que des discussions se tiendront avec le ministère sur cette mesure dès vendredi matin, le 28 novembre prochain.

Cette rencontre permettra d'analyser de quelle façon nous pourrions établir des orientations régissant les absences des enfants dans un contexte de saine gestion des fonds publics tout en évitant de pénaliser à la fois les familles et les services de garde. Cette discussion entre les deux parties a confirmé qu'il n'y avait aucune règle pré-établie et que, bien au contraire, la volonté de la ministre déléguée, Madame Thérberge, est d'évaluer avec l'Association de quelle façon le gouvernement peut s'assurer de l'utilisation maximale des places dans le contexte de pénurie actuelle.

Elle lui a mordu le bras au sang!

Constance à 18 mois et Mélanie trois ans. Elles ont toutes les deux le réflexe de mordre les autres enfants. Si leur geste est le même, leur signification varie toutefois.

Des contextes différents

Constance est dans une phase du développement où elle découvre un nouveau plaisir à exercer, ses mâchoires. À cet âge, pour régler le problème, il suffit généralement de proposer aux enfants un objet à mordre au lieu de la main de ses copains. Vous pouvez donc épingler un petit jouet de caoutchouc mou (qui a à peu près la consistance d'un bras ou d'une joue) à leurs vêtements. À chaque fois qu'ils mordent, ou mieux, si vous les voyez qui s'apprêtent à le faire, mettez-leur l'objet substitut dans la main en disant : « Tu peux mordre ça ».

À trois ans, les enfants sont à l'âge de la « pensée magique » : mordre peut leur apparaître alors comme le moyen infaillible ou magique d'obtenir ce qu'ils veulent. Ainsi, lorsque Mélanie aperçoit le beau camion de pompiers qu'elle convoite dans les mains de Jean-François, elle mord celui-ci au bras et, instantanément, Jean-François laisse tomber le camion à ses pieds. Pour d'autres enfants, toutefois, mordre peut être un geste d'agressivité, comme frapper, pincer ou pousser.

Comment intervenir!

Avec les enfants de cet âge, vous pouvez vous placer à côté des enfants agressés, leur placer le bras sur les épaules et leur dire d'un ton qui correspond à leurs sentiments : « Ça fait mal ça! Dis-le à Mélanie que tu ne veux plus qu'elle te fasse ça! »

Par ce type d'intervention, vous apporterez du réconfort aux enfants agressés sans accorder aucune attention directe aux agresseurs. Vous pouvez aussi vous adresser directement aux agresseurs : « tu peux, si tu le veux, mordre ou taper ce gros coussin à la place, ça fait beaucoup de bien ».

Si des enfants qui n'agissent habituellement pas de cette manière se défendent spontanément en mordant à leur tour ceux qui les ont mordus, vous serez bien avisés de « ne rien voir et de ne rien faire », à moins que la situation ne dégénère en bagarre. La leçon est généralement très efficace pour

les enfants qui ont l'habitude de mordre.

Pour aider les enfants à apprendre comment entretenir des relations pacifiques avec les autres, comme pour beaucoup d'autres apprentissages, vous pouvez obtenir des résultats appréciables en faisant parler des marionnettes, des toutous, etc.. Curieusement, les enfants sont en effet souvent plus réceptifs aux messages lorsqu'ils sont émis par les adultes.

Source : Centre de psycho-éducation du Québec

Présentation du programme Brindami

Le programme en est un de promotion des comportements sociaux conçu pour les enfants de 2 à 4 ans. Il vise particulièrement le développement d'habiletés sociales de base (prendre contact, faire des demandes et accepter le contact des autres), d'habiletés d'autocontrôle (attendre son tour, se calmer, tolérer une frustration).

Les enfants de 2 à 4 ans, garçons ou filles, sont placés dans des situations sociales qui les obligent à développer de nouvelles habiletés. Ils ont besoin d'apprendre de nouvelles façons de faire pour vivre des relations sociales satisfaisantes et s'adapter à la vie de groupe.

Le programme propose aux éducatrices(eurs) en garderie un ensemble de dix ateliers auxquels participeront tous les enfants de leur groupe. Ces ateliers permettront aux enfants de connaître et de pratiquer de nouvelles habiletés. Le réinvestissement qui suivra les aidera à intégrer progressivement ces nouvelles habiletés dans leurs gestes quotidiens.

Les ateliers du programme *Brindami* sont présentés selon une séquence qu'il est important de respecter. Les apprentissages proposés dans un atelier font toujours appel aux habiletés proposées dans les ateliers précédents. Chaque atelier propose aux enfants de connaître et de pratiquer une nouvelle habileté.

Pour favoriser la continuité des apprentissages à la maison, chaque atelier contient un volet « message aux parents ». Ce message fait connaître aux parents les habiletés qu'il est important de développer chez leur enfant et les invite à aider leur enfant à poursuivre à la maison l'acquisition des habiletés pratiquées à la garderie.

Dans l'animation de chacun des ateliers, l'éducatrice fera appel à *Brindami*. C'est une petite souris très enjouée. Elle sollicite la participation des enfants et

leur sert de modèle. Comme les enfants, *Brindami*, la souris, éprouve de grandes joies, mais il lui arrive aussi d'avoir quelques difficultés dans ses contacts avec les autres. Dans l'un et l'autre cas, *Brindami* propose aux enfants des façons de faire ou leur demande des suggestions.

La petite souris *Brindami* verbalise beaucoup, elle communique aux enfants tout ce qu'elle pense et ce qu'elle fait afin de les aider à se rappeler ses gestes, paroles ou attitudes. *Brindami* est très attentive tout au long de l'atelier. Elle félicite les enfants qui reprennent les comportements proposés; elle encourage ceux qui font des efforts pour pratiquer les nouvelles habiletés présentées.

Expérience clés favorisant le développement socio-affectif et moral, c'est fournir à l'enfant l'occasion :

1. d'exprimer et de réaliser des choix, de planifier et de décider;
2. de reconnaître un problème et de le résoudre ;
3. d'exprimer et de comprendre les sentiments : joie, colère, tristesse;
4. de répondre à ses propres besoins : assurer son autonomie de base au niveau de l'alimentation, de la propriété, de l'habillement et de l'accomplissement de tâches quotidiennes ;
5. de comprendre le déroulement de l'horaire quotidien et les attentes à ce niveau ;
6. d'être sensible aux sentiments, intérêts et besoins des autres ;
7. de créer des liens avec les adultes et les enfants ;
8. d'initier et d'expérimenter le jeu coopératif ;
9. de développer des stratégies pour mieux négocier les conflits sociaux.

La Fédération canadienne des services de garde à l'enfance... à votre service!

À l'été 2003, la Fédération canadienne des services de garde à l'enfance (FCSGE) a eu le plaisir d'accueillir l'Association des garderies privées du Québec à titre de nouveau membre affilié. Ainsi, en adhérant à l'AGPO, vous devenez maintenant instantanément membre de la FCSGE, ce qui vous permet de recevoir gratuitement notre magazine trimestriel qui se nomme *Interaction*, nos feuilles-ressources et d'autres ressources. Vous avez aussi accès à notre service de renseignements bilingues (1 800 858-1412) et vous avez droit de vote à notre assemblée générale annuelle. Mais le plus grand avantage est sans doute celui de faire partie d'un réseau transcanadien d'intervenantes en service de garde, de stratèges politiques et d'universitaires qui travaillent ensemble pour améliorer la qualité des soins et de l'éducation de la petite enfance!

Qui sommes-nous?

La FCSGE est une organisation de bienfaisance, sans but lucrative créée en 1987. La plus grande organisation des services de garde à l'enfance au Canada, elle compte 10 000 membres, dont des intervenantes en service de garde, des stratèges politiques et des universitaires de partout au pays.

Quelle est notre mission?

La FCSGE a pour mission d'œuvrer à l'amélioration de la qualité des services de garde pour les familles du Canada. Les buts de la FCSGE sont :

- Fournir de l'information et faciliter la communication au sein d'une vaste gamme de groupes cibles. Les services et les programmes de la Fédération sont destinés aux intervenantes en services de garde, aux

organisations de services de garde, aux établissements de formation, aux décideurs politiques et aux leaders d'opinion publique.

- Soutenir les initiatives destinées à améliorer les compétences, l'expertise et la prise de conscience des groupes cibles quant à leurs rôles en vue d'améliorer la qualité des services de garde. Les initiatives et les plans d'action de la Fédération comportent souvent un élément de sensibilisation.

- S'orienter davantage vers les politiques et la recherche, influencer sur l'orientation de la politique en matière de services de garde et soutenir la recherche destinée à améliorer la qualité des services de garde à l'enfance.

Que fait la FCSGE en votre nom?

La FCSGE travaille en votre nom pour être une source bilingue et valable d'informations, de ressources et d'occasions de formation. Nous vous représentons par le biais de nos nombreux partenariats, tels l'Alliance nationale pour les enfants, le Partenariat canadien pour la santé des enfants et l'environnement, et la Campagne 2000. Nous nous prononçons régulièrement en faveur de la qualité des services de garde lors de consultations gouvernementales et par l'entremise de messages aux médias. Pour de plus amples renseignements sur nos activités récentes et pour lire notre rapport annuel 2002-2003, consultez le site Web de la FCSGE à : www.cccf-fcsge.ca

Comment pouvez-vous faire votre part?

La FCSGE tient à obtenir le pouls des « gens sur le terrain » pour guider ses décisions. L'AGPO servira d'agent de liaison entre vous et la FCSGE. Votre président, qui siégera au Conseil des membres de la FCSGE, contribuera à donner une orientation à notre Fédération. Vous pouvez participer directement aux activités de la FCSGE en nous signalant les ressources dont vous avez besoin et les sujets que vous voulez voir aborder dans *Interaction*. Vous pouvez aussi participer à l'échange sur des questions d'éthique et au concours « Faites la couverture! » dont tous les détails paraissent dans *Interaction*.

Ensemble, nous pouvons créer
un monde digne des enfants!

Annonces classées

- 3 Modules de jeux little tubes presque neuf à vendre pour cour extérieure ainsi qu'un pouponbus de six places.
Pour information Sylvain Levesque au (514) 488-3734
- Merveilleux pouponbus neuf de 1500\$ à vendre 300\$.
Pour information Mme l'Heureux Tél : (450) 677-5733
- Cherche garderie privée à vendre.
Pour information M. Sining Tél : (450) 677-1112
- Couple sérieux cherche à acquérir une garderie (ou devenir partenaire) préférablement subventionné.
Pour information Mme Ravinsky Tél : (514) 484-4018
- Logiciel Enfantin *Garderie les amours de Marie-Claire* gagné lors du dernier congrès complètement neuf jamais utilisé d'une valeur de 1500\$ vendu à un super prix logiciel version garderie formation initiale, support technique pour 1 an, copie du logiciel PRAAnywhere.
Pour information Norm Hartenstein Tél : (514) 483-3993
- Cherche a acheté une garderie privée subventionné.
Pour information Mme Gadbois Tél : (450) 474-1983
- Nous sommes à la recherche de garderies à vendre conventionnées dans les environs de Montréal. Pour information M. Jeffrey Flegg groupe de consultation LUJAN Tél : (514) 827-3777



Veillez noter qu'Info-garde est aussi disponible sur l'Internet au www.agpq.ca

TRUCS ET ASTUCES



Comment réagir devant un parent impatient ?

S'adresser à l'enfant en le valorisant devant son parent. Montrez l'exemple à prendre avec l'enfant. Mentionnez les bons coups qu'il a fait dans la journée, ses gestes généreux, ses progrès. Ainsi l'image sera positive aux yeux du parent.



Au jeu !

Savez-vous qu'avec des cartes de souhaits ou des cartes postales, vous pouvez les couper en 4 morceaux et les mêler. Ensuite, vous remettez les morceaux face à la table en les retournant à tour de rôle, un morceau à la fois. Le premier qui refait la carte telle qu'elle était au commencement est le gagnant. On peut aussi inventer une histoire ou raconter un souvenir avec la carte reconstituée. Quelle bonne idée !

Le jeu développe chez l'enfant la mémoire, la patience, l'organisation temporelle, la motricité fine et la capacité de comprendre les consignes.





L'électricité

pour les 3 à 5 ans

Sensibilisation à l'électricité et à la sécurité

Maternelle, garderie ou centre de la petite enfance

Ce **tout nouveau matériel pédagogique** a été conçu spécifiquement pour les **éducateurs du niveau préscolaire** et pour **les enfants de 3 à 5 ans**. Il vise à inculquer à ces derniers des notions de base en matière d'électricité et de comportements sécuritaires.

C'est **gratuit**, commandez-le dès maintenant à l'adresse électronique suivante et courez la chance de participer à notre concours :

www.hydroquebec.com/comprendre